

# 13<sup>e</sup>

CONGRÈS NATIONAL DES  
OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE LA SANTÉ

Bordeaux – Palais des congrès – 4 & 5 avril 2013

## SESSION 3 – ATELIER C : DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER

### C1 : INTRODUCTION : L'OBSERVATION DE LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

ÉLIZÉON Sophie<sup>(1)</sup>

## RÉSUMÉ

Lors d'une conférence débat organisée par la délégation à l'outre-mer du Sénat, l'AFD a rendu publique une étude sur l'indice de développement humain des outre-mer français.

Ainsi avons-nous appris qu'en 2010, la Martinique et la Guadeloupe occupaient les 39<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> rangs, après la France (20<sup>e</sup>) et loin devant La Réunion (72<sup>e</sup>), la Guyane (76<sup>e</sup>) et Mayotte (104<sup>e</sup>) dans le classement mondial publié par le PNUD chaque année.

Plus que la valeur absolue de l'IDH, l'AFD a souhaité observer l'évolution de cet indice depuis les années 60. Il apparaît clairement que la santé et la progression notamment de l'accès au soin entrent en grande partie dans la progression de 15 % de l'IDH sur les vingt dernières années.

Il devient donc évident, comme le démontrent les travaux menés par les ORS de la Réunion/Mayotte, de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane que l'accès aux soins, l'offre de services sanitaires et la répartition géographique des acteurs de santé ont un impact sur la précarité sociale des populations.

Dès lors l'observation et ses résultats sont des outils de pilotage pour les pouvoirs publics, qui ne se résument pas pour le sujet de la santé aux ARS.

\*\*\*\*\*

Contact auteur : ÉLIZÉON Sophie  
sophie.elizeon@outre-mer.gouv.fr

<sup>(1)</sup> Déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre mer